

CONTRIBUTION d'Odile MAURIN
Comité d'Entente Régional Occitanie des associations représentatives des
personnes handicapées et leurs proches
Plénière CESER Occitanie du 18 décembre 2018

Monsieur le Préfet,
Madame la Présidente du Conseil Régional Occitanie
Madame la Vice-Présidente du Conseil Régional Occitanie
Monsieur le Président du CESER
Mesdames et Messieurs les Conseillers

J'interviens aujourd'hui en tant que représentante des associations de personnes en situation de handicap et leurs familles, à l'occasion du projet d'avis sur le SRADDET Occitanie 2040 sur lequel j'ai travaillé en tant que membre de la commission 1 d'aménagement du territoire.

La question de l'aménagement du territoire, au travers des questions de l'habitat, des mobilités et des services, est une question essentielle pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.

C'est aussi le défaut d'aménagement équilibré du territoire, de prise en compte des populations les plus vulnérables qui a conduit à la crise dite des Gilets jaunes. Avec l'absence de transports et logements accessibles, de services publics adaptés et accessibles, dans les zones rurales, mais aussi en ville.

Partie d'une revendication sur le prix du carburant, on est aujourd'hui face à une demande de justice sociale tout à fait compatible avec l'enjeu climatique. Et s'il y a aussi des « fachos » sur les ronds-points, c'est loin d'être majoritaires ici, contrairement à ce que rapportent certains médias. Malgré un mouvement protéiforme, beaucoup de personnes en situation de handicap en sont venues à soutenir les revendications défendues par les Gilets jaunes sur leur site officiel.

En effet, en matière de handicap, les reculs se sont succédés ces derniers mois,

- avec la loi ELAN qui a divisé par cinq la production de logements accessibles,
- avec un projet de décret qui neutralise la portée de la promesse du 1^{er} ministre d'ascenseurs obligatoires à R+3 par des conditions inacceptables de nombre de logements qui vont aggraver la situation existante,
- avec la fausse augmentation de l'AAH où l'aumône accordée aux célibataires a été prise directement dans les poches des couples et des personnes les plus lourdement handicapées qui perdent en fait 80€ par mois, alors que toutes ces personnes vivent largement sous le seuil de pauvreté,
- avec une réforme de la justice qui va compliquer encore davantage les recours pour les droits des personnes, en sachant que les titulaires de l'AAH n'ont même pas droit à l'aide juridictionnelle,
- avec les frais facturés sur les tutelles et curatelles même pour les plus pauvres depuis peu,
- avec les reculs continus de la compensation du handicap, les attaques en cours avec la diminution des heures d'aide humaine déjà très restrictives, avec l'organisation de la survie assignée à domicile faute de transports accessibles, quand les personnes ne sont pas simplement assignées à la rue....

Comment un 1^{er} ministre, un gouvernement, un président qui avait promis de faire du handicap une priorité, peuvent-ils mentir aussi effrontément et se moquer ainsi des personnes moins valides ???!!!

Dans ces conditions, auprès de qui pourrions-nous porter nos revendications ? Sûrement pas auprès de l'équipe en place qui les connaît parfaitement et qui les a toujours refusés, et qui s'est décrédibilisée par sa gestion de la crise actuelle, avec un président élu par une minorité du corps électoral. Avec des ministres incapables de débattre publiquement avec nous car simplement incapables de répondre à nos arguments !

C'est parce que nous ne sommes pas entendus que nous avons dû agir en état de nécessité pour défendre un intérêt supérieur, l'application et le respect de la convention internationale des droits des personnes handicapées (ONU), ratifié par la France.

Depuis des décennies, la France a favorisé le regroupement et la relégation des personnes handicapées dans des institutions qui sont devenues pour elles les principaux lieux de résidence, de scolarité, de travail, en un mot de vie et de « prise en charge » collective.

A l'heure actuelle, au mépris des textes et recommandations internationales relatives au handicap, la France continue de présenter l'institutionnalisation comme la réponse privilégiée aux besoins spécifiques réels ou supposés des personnes handicapées.

Or, l'institutionnalisation constitue une ségrégation sociale et spatiale inacceptable.

Elle rend impossible pour les personnes handicapées l'exercice plein et entier de leurs droits. Elle porte notamment atteinte à la liberté des personnes handicapées, qui se retrouvent le plus souvent contraintes de vivre en institution faute d'alternative et dont la vie quotidienne se trouve ainsi régie et contrôlée par des professionnels du secteur médico-social.»

Nous agissons par le biais **d'actions pacifiques, sans haine, sans armes et sans violence**, d'opérations péages gratuits, de blocages économiques d'Airbus au BTP et au monde de la construction (qui ont dicté l'article 64 de la loi ELAN), en passant par le blocage de l'aéroport de Toulouse avec des compagnies aériennes qui nous maltraitent et cassent régulièrement nos fauteuils.

Pour finir je voudrai dire que s'il y a des policiers et gendarmes républicains et capables de respecter et protéger les populations, et si je condamne les violences et la casse, je suis obligée de dénoncer les consignes visiblement données aux forces de l'ordre et dont j'ai été témoin ce WE. Alors que je manifestais de manière pacifique, alors que j'étais entourée d'une foule pacifique, j'ai assisté à une scène surréaliste et d'une violence inouïe, dont j'avais entendu parler et dont j'ai constaté la réalité, et qui ne peut que faire monter la colère de la population. J'ai vu des jeunes et des moins jeunes, sans armes, à genoux les bras en l'air qui ont reçu des grenades lacrymogènes, des tirs de flash ball, se sont vu tirer dessus par des canons à eau, et j'ai moins même été gazée. Le droit de manifester est un droit constitutionnel, mais ce droit existe-t-il encore dans ce pays et sommes nous encore en démocratie ?

Et alors que les personnes handicapées victimes de viol, d'escroquerie attendent des mois que police et justice leur rendent justice, et voient leurs plaintes trop souvent classées sans suite, que les lanceurs d'alerte sur la maltraitance des enfants handicapés comme avec l'IME de Moussaron se voient poursuivis (ce que la rapporteur de l'ONU a d'ailleurs dénoncé), la justice sait être particulièrement diligente contre des personnes handicapées qui tentent juste de se défendre et de rendre visibles leurs luttes sans violence : mes camarades et moi sommes convoqués sans délai et sans tenir compte de nos contraintes au commissariat pour nos dernières opérations. Je vous invite donc à venir nous soutenir le moment venu. Et je voterai l'avis.

D'autres pays ont démontré qu'il est possible de mener une vie autonome : soyons utopistes et demandons ce qui est prétendument impossible ici mais qui est possible ailleurs !

Mesdames et Messieurs, je vous remercie de votre attention.

Odile MAURIN, Handi-social